

VACANCES DE TOUSSAINT

Du 24 au 28 octobre et du 31 octobre au 4 novembre

2022

VACANCES DE NOEL

Du 19 au 23 décembre et du 26 au 30 décembre
Et le lundi 2 janvier 2023

Ouverture des inscriptions
LUNDI 19 SEPTEMBRE à 8h30*

Accueil des enfants nés entre le 01/01/08 et le 30/06/19

* voir modalités d'inscription en page 2

Centre de loisirs de La Bergue

422 route de Thonon

74380 CRANVES SALES

04.50.39.30.37

labergue74@gmail.com

www.labergue.fr



Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront à la semaine complète et **dans la limite des places disponibles**.

Pour inscrire votre enfant pour les vacances de Toussaint et/ou de Noël, il vous faudra effectuer une réservation sur internet à partir de **lundi 19 septembre à 8h30**, en vous connectant sur

www.inscriptions.labergue.fr

La création d'un compte est obligatoire avant de procéder à l'inscription de votre enfant via internet. La création du compte peut se faire à n'importe quel moment.

Important : il est fortement **déconseillé** d'utiliser votre Smartphone ou votre tablette pour vous connecter au site car celui-ci risque de ne pas fonctionner correctement. Nous vous recommandons l'utilisation d'un ordinateur avec le navigateur internet Chrome.

Une fois la réservation effectuée, il vous faudra nous transmettre **tous les documents nécessaires** à la validation de l'inscription (voir ci-dessous) **au plus tard sous 5 jours ouvrés** :

* soit par voie postale (ou directement dans la boîte aux lettres du centre)

* soit par email à l'adresse **labergue74@gmail.com**

Votre facture vous sera ensuite adressée par email. Le **règlement total du séjour** devra nous être transmis **sous 7 jours ouvrés** après envoi de la facture.

Afin de gagner un maximum de temps quant à la gestion des dossiers, merci de vérifier que les documents envoyés correspondent bien à ceux demandés. **Tout dossier incomplet ne pourra être pris en considération et basculera donc en fin de liste d'attente.**

ATTENTION : Les séjours réservés mais non validés entraîneront la **suppression des inscriptions et du compte internet**. Pour de futures inscriptions il faudra alors faire une demande au centre, par email, pour être en liste d'attente et des places ne seront attribuées que si la capacité d'accueil le permet.

Documents obligatoires à transmettre

Pour les enfants qui n'ont pas encore été inscrits en 2022 :

- La fiche sanitaire et l'autorisation de droit à l'image (téléchargeables sur www.labergue.fr dans l'onglet « infos d'inscription ») dûment complétées et signées.
- Le carnet de vaccinations de l'enfant (page du DTPolio). Le DTPolio doit être à jour au moment du séjour. Dans le cas contraire, votre enfant ne pourra être accepté au centre.
- L'avis (ou les avis) d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) du foyer ou une attestation de quotient familial ou les bons CAF en cours de validité si vous en bénéficiez.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour les enfants déjà inscrits en 2022 :

- Merci d'envoyer un mail sur labergue74@gmail.com précisant que vous avez effectué votre réservation
- Les bons CAF en cours de validité pour les personnes qui en bénéficient.

Arrivée et départ

Votre enfant pourra être déposé et récupéré soit directement au centre (entre 7h et 9h30 le matin et entre 17h et 19h le soir) soit au car (voir les arrêts et horaires ci-dessous).

Pour les enfants qui seront inscrits à un arrêt de car, il est impératif que votre enfant soit **au même arrêt le matin et le soir tout au long de la semaine**. Il ne sera pas possible de déposer ou de récupérer votre enfant directement au centre.

Les arrêts de car

	Matin	Soir
ETREMBIERES - Devant le groupe scolaire J.J. ROUSSEAU au Pas de l'Echelle	8h00	18h20
GAILLARD - Devant l'église - Rue de la Libération	8h10	18h10
AMBILLY PAIX - Devant l'école maternelle - Rue de la Paix	8h20	18h00
CENTRE ANNEMASSE - Devant le collège M. SERVET - Rue A. Bastin	8h30	17h50
HUTINS - Ecole des Hutins - Rue de l'Annexion	8h40	17h40
LIVRON - Pharmacie de Livron - Rue JB Charcot à Annemasse	8h50	17h30
SOUS CASSAN - Ecole Jean Mermoz - Parking MJC à Romagny	9h00	17h20
VILLE LA GRAND - Au dessus du collège P. Langevin - Rue de la Pottière	9h10	17h10
VETRAZ MONTHOUX - Parking à côté de la mairie - Rue des Ecoles	8h00	18h00
CRANVES-SALES - Devant le collège Paul Emile Victor	8h10	17h50
SAINT CERGUES - Parking du groupe scolaire - Rue des Ecoles	8h25	17h35
MACHILLY - Arrêt de car à côté de la Gare (route des Voirons)	8h35	17h25
JUVIGNY - Place devant l'Eglise	8h50	17h10
LUCINGES - Place des Anciennes Granges	9h05	16h55
BONNE - Devant la Poste	9h15	16h45

Horaires du secrétariat

En dehors des vacances scolaires :

Lundi de 14h à 17h00
Mardi : fermé
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 14h à 17h00

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 18h

TARIFS 2022

	Tranche tarifaire	Quotient familial	Tarif 5 jours	Tarif 4 jours*	Tarif 1 jour**		Tranche tarifaire	Quotient familial	Tarif 5 jours	Tarif 4 jours*	Tarif 1 jour**
Pour les habitants d'Annemasse Agglo : Annemasse, Ambilly, Ville-la Grand, Etrembières, Gaillard, Vétraz-Monthoux, Juvigny, Saint-Cergues, Machilly, Lucinges, Bonne et Cranves-Sales	1	Entre 0 et 800 € (avec Bons CAF)	48,00 €	38,40 €	9,60 €	Pour les habitants Des autres communes	1	Entre 0 et 800 € (avec Bons CAF)	145,00 €	116,00 €	29,00 €
	2	Entre 0 et 1200 € (sans Bons CAF)	64,50 €	51,60 €	12,90 €		2	Entre 0 et 1200 € (sans Bons CAF)	154,00 €	123,20 €	30,80 €
	3	Entre 1201 et 1600 €	81,50 €	65,20 €	16,30 €		3	Entre 1201 et 1600 €	168,00 €	134,40 €	33,60 €
	4	Entre 1601 et 2000 €	96,50 €	77,20 €	19,30 €		4	Entre 1601 et 2000 €	180,50 €	144,40 €	36,10 €
	5	Entre 2001 et 2500 €	113,00 €	90,40 €	22,60 €		5	Entre 2001 et 2500 €	193,50 €	154,80 €	38,70 €
	6	Entre 2501 et 3000 €	130,00 €	104,00 €	26,00 €		6	Entre 2501 et 3000 €	205,50 €	164,40 €	41,10 €
	7	Entre 3001 et 3600 €	143,00 €	114,40 €	28,60 €		7	Entre 3001 et 3600 €	232,50 €	186,00 €	46,50 €
	8	Sup. ou égal à 3601 €	160,00 €	128,00 €	32,00 €		8	Sup. ou égal à 3601 €	260,00 €	208,00 €	52,00 €

* tarif 4 jours valable uniquement pour la semaine du 31 octobre au 4 novembre SANS le 1er novembre

** tarif 1 jour valable uniquement pour le lundi 2 janvier 2023

Les autres inscriptions se font uniquement à la semaine complète, du lundi au vendredi.

Frais de dossier (valables à la première demande d'inscription de l'année)

1 enfant : 19,35 € 2 enfants : 26,60 € 3 enfants et + : 31,30 €

COMMENT TROUVER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ?

- Vous pouvez demander votre attestation de quotient familial directement auprès de votre CAF ou sur www.caf.fr
- Vous pouvez calculer votre quotient familial en appliquant la formule suivante :

Revenu fiscal de référence de l'année n-1 / 12 / nb de parts du foyer

Le Revenu Fiscal de Référence et le nombre de parts figurent sur votre avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020). Pour les couples faisant leurs déclarations d'impôts séparément, pensez à additionner les 2 RFR et les parts des 2 avis.

Attention : tous les revenus du foyer doivent être pris en compte, y compris si l'un des adultes du foyer n'est pas le responsable légal de l'enfant.



Toute personne dont le quotient familial est compris entre 0 et 800 € mais ne présentant pas les bons CAF sera facturée sur la tranche tarifaire 2.

La tranche tarifaire la plus élevée sera appliquée pour toute personne ne justifiant pas son quotient familial.